

Ecrit par le 2 février 2026

Objectif zéro déchet pour la culture en 2026



À Avignon, le forum départemental 'Zéro déchet culturel' a réuni 80 participants pour réfléchir aux moyens de réduire les déchets dans le secteur culturel. Ce rassemblement, dédié aux professionnels et se déroulant dans chaque département, est organisé par l'Arsud sur demande de la Drac et de la Région.

C'est une action commune entre l'État, la Région et les professionnels de la culture qui vise à créer une feuille de route en 2026. L'initiative remonte à 2023, lors d'une concertation collective pour établir un pacte de transition écologique.

« Le déchet était particulièrement problématique, car les acteurs culturels ne pouvaient pas avancer tout seuls, si les pouvoirs publics n'aidaient pas au changement d'échelle et à la structuration » explique [Jérémie Choukroun](#), en charge de la transition écologique au sein de la [Drac Paca](#). L'enjeu est effectivement de taille. « Il nous fallait plus de matière, savoir dans le détail ce qui se faisait à petite échelle ».

Pour élaborer cette feuille de route dont les bases sont déjà établies par la Drac, l'agence régionale

Ecrit par le 2 février 2026

culturelle [Arsud](#) organise [plusieurs forums](#). C'est aussi là une occasion de faire se rencontrer les participants tous domaines culturels confondus, dont la diversité et l'expérience individuelle encouragent les nouvelles idées et les prises d'initiative post-forum. « Il y a une bonne mobilisation des acteurs, or, ce n'est pas un sujet qui est évident au départ » souligne Jérémie Choukroun.

« Nous avons notre objectif : c'est zéro déchet dans la culture. Et maintenant la question est : que met-on en place pour y parvenir ? »

Jérémie Choukroun, chargé de la transition écologique au sein de la Drac Paca

Entre l'analyse cartographique du territoire et la restitution des projets en plénière, des participants, pour beaucoup inconnus entre eux, se sont investis dans des ateliers thématiques. « Lorsqu'on est un grand groupe comme ça, les choses se disent assez vite » remarque le chargé de la transition écologique. Du brainstorming à la synthèse finale, en passant par tous les échanges, ces temps de réflexion ont abouti sur l'identification de besoins et les actions qui pourraient y répondre. « Nous avons notre objectif : c'est zéro déchet dans la culture. Et maintenant la question est : que met-on en place pour y parvenir ? » demande Jérémie Choukroun à l'assemblée.

3 ateliers thématiques pour réfléchir à demain

Pour cela, l'Arsud a conçu trois groupes de travail. L'un portait sur "la mutualisation et le réemploi" où les participants ont identifié trois besoins prioritaires : l'inventaire (des acteurs, des structures, du matériel, des prestataires...), le stockage et la mutualisation du matériel, et enfin le contrat de confiance (convention entre partenaires pour le prêt/location au-delà d'un réseau restreint et connu).

De là, plusieurs enjeux entraient en compte : les moyens humains, le financement, la mise à disposition d'espaces, mais aussi la temporalité. « Cela prend du temps de chercher des biens d'occasion, des possibilités de mutualisation, d'organiser et gérer la logistique » argumente le groupe concerné.

Du côté de l'atelier 'éco-conception des projets culturels', là aussi il y a des demandes spécifiques : « partager les informations et les connaissances » et « changer les mentalités ». De ce fait, les participants se sont penchés sur une méthodologie de travail favorisée par une politique publique incitative, la coopération professionnelle et le développement juridique.

Ecrit par le 2 février 2026



Crédit : Amy Rouméjon Cros

« La formation des acteurs de la chaîne de production et de tous les projets sur les enjeux d'éco-conception » ouvrirait une voie de sortie pour le soutien des structures et la prise de conscience individuelle.

Aussi, les participants envisageaient la pertinence d'un label éco-projet pour inciter et reconnaître les actions des structures engagées dans la transition écologique. Car avec ce label, « elles pourraient demander un agent d'expertise pour les accompagner dans le processus avec les finances ».

Le groupe de travail, dans le cadre de cette thématique préconise « un état des lieux réel de la gestion des déchets dans la structure pour sensibiliser et améliorer les pratiques » et envisage de « repenser les temps, les étapes et les contenus du cadre d'un projet, avec la diffusion d'une méthode de travail sur une éco-conception ».

Enfin, l'atelier 'accompagnement' avait vocation à aider les professionnels du secteur culturel, dans une démarche d'économie circulaire et zéro déchet à l'échelle des structures. Ont ainsi émergé prioritairement les besoins suivants : la mise en réseau pour échanger des bonnes pratiques et avoir un modèle de gestion des déchets, la feuille de route phasée pour anticiper un certain nombre de questions et avoir une ligne budgétaire dédiée à la mise en œuvre des différentes pratiques, et nommer une personne ressource pouvant répondre à des questions précises.

Ainsi, cela se traduirait par 3 actions définies. D'abord créer un outil numérique pour échanger les expériences et animé par le référent Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) de chaque structure. Ensuite diagnostiquer chaque structure, de façon différenciée selon les thématiques afin d'identifier les points faibles à améliorer, dont un objectif annuel serait à atteindre. Et pour terminer, la création d'un poste pour un agent aux connaissances techniques pouvant conseiller sur le choix et l'usage des matériaux responsables.

Ecrit par le 2 février 2026

« Dès 2026, nous rentrerons dans du concret, avec les moyens trouvés et dégagés. Ce sont des actions complexes, mais l'avantage c'est qu'il y en a peu. »



Crédit : Amy Rouméjon Cros

Un pari concluant

“En tant qu’acteurs culturels, vous êtes co-constructeurs de l’action publique culturelle du territoire. Nous mettons en œuvre les décisions politiques qui ont été mûries par nos élus, à l’aune des exemples que vous leur donnez” déclare aux participants [Ronan Allaire](#), directeur de l’action culturelle du Grand Avignon. Un appel à agir ensemble au-delà des frontières sectorielles ainsi que des réseaux, pour une vision plus large et engagée de la gestion des déchets.

En somme, ce forum était « un pari concluant », selon les dires de Jérémie Choukroun. D’abord pour avoir mobilisé des acteurs culturels autour d’un enjeu qui n’est pas artistique. Puis, pour avoir associé des travailleurs du livre, du théâtre, du cinéma, du patrimoine aux acteurs des déchets, de l’économie sociale et circulaire, car “tous ne se rencontrent pas habituellement”. Une ‘matière’ qui sera modelée par le bureau d’études qui complétera ainsi sa feuille de route, prévue pour la fin de l’année.

« Dès 2026, nous rentrerons dans du concret, avec les moyens trouvés et dégagés. Ce sont des actions complexes, mais l’avantage c’est qu’il y en a peu. Avec l’éco-conception, la mutualisation, le réemploi et l’accompagnement, nous pouvons facilement trouver les bons leviers et apporter des réponses » conclut le chargé de la transition écologique de la Drac Paca.

Amy Rouméjon Cros

Ecrit par le 2 février 2026

Les chiffres clés 2024 de l'enquête réalisée par Arsud en partenariat avec le groupe de travail régional Zéro déchet culturel initié par la Drac et la Région

13% des structures sont fortement engagées dans la circularisation des ressources en ayant mis en place des pratiques éco-responsables : acquisition responsable des ressources (produits et fournisseurs), mesure et réduction des déchets, appartenance à un réseau et recours à la mutualisation.

69% des structures ont recours à la mutualisation d'équipements : mobilier, éléments de structure, matériel scénique et d'exposition, outillage et espaces de travail. Entre structures similaires, entre structures d'un même territoire ou d'un lieu commun.

81% des structures ont des pratiques d'acquisition de ressources éco-responsables : location de matériel, achat de seconde main (ressourcerie/recyclerie), don/prêt/mutualisation avec d'autres structures, réemploi du matériel existant, achat de produits éco-conçus/locaux et bio, investissement en lumière LED et panneaux solaires 47% des structures estiment qu'une partie des déchets générés est encore potentiellement utilisable, et 38 % ont pu fournir une estimation de volume ou de poids de ces déchets.

83% des structures ont mis en place des actions pour réduire la quantité de déchets : éco-conception, recyclage, réemploi, don, mise en location ou prêt, revente.

51% des structures ont un espace de stockage, 19 % en dehors de leurs locaux : conteneur, box, lieu prêté, espace partagé, avec mise en place d'une logistique, du personnel, et recours à des services.

36% des structures sont partie prenante d'un réseau ou d'une structure œuvrant pour la circularisation des ressources, 83 % sont intéressées pour participer à l'amélioration de la circularisation.

75% des structures ont partagé des idées de leviers concrets : espaces physiques, plateformes numériques, réglementation...